

# Ingénierie contractuelle

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

## Présentation

---

L'enseignement vise à mobiliser les compétences suivantes :

- Optimiser le montage d'opérations de restructurations, fusions, créations, cessions, transmissions ou acquisitions ;
- Conseiller des entreprises dans la réalisation de montages financiers complexes, en optimisant les risques juridiques, le coût fiscal et la rentabilité : introduction en bourse, financement en fonds propres d'entreprises non cotées, emprunt, augmentation de capital etc. ;
- Conseiller les entreprises dans le montage de leurs acquisitions ou prises de participation (LBO, capital risque, etc.) ;
- Etudier les financements spécifiques aux collectivités locales ou aux secteurs de l'immobilier et de l'audiovisuel.

## Évaluation

---

Epreuve orale

## Pré-requis nécessaires

---

Maîtrise des fondamentaux en Droit des obligations et Droit des affaires